

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE KOMTOEGA

N° Réf : 80/19/TAK/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	13
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché.....</i>	13
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	13
	b- Préparation du marché	14
	<i>Rien à signaler</i>	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence.....	15
	f- Présentation des offres.....	15
	g- Réception des offres	15
	h- Ouverture des offres	16
	i- Evaluation des offres et attribution.....	16
	j- Approbation des travaux de la CAM.....	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	17
	a- Réception et règlement du marché	17
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES.....	18
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	18
IV.	ANNEXES.....	19

ABREVIATIONS ET SIGLES

AC : Autorité Contractante
AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré
AOO : Appel d'Offres Ouvert
AOR : Appel d'Offres Restreint
ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique
CAM : Commission d'Attribution des Marchés
CC : Consultation de Consultant
CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales
CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés
CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières
DAC : Dossier d'Appel à Concurrence
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DC : Demande de Cotation
DCF : Demande de Cotation Formelle
DCNF : Demande de Cotation Non Formelle
DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DMP : Direction des Marchés Publics
DPA : Demande de Proposition Allégée
DPro : Demande de Proposition
DPx : Demande de Prix
DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
ED : Entente Directe
EDS : Entente Directe Spécifique
ISA : International Standard Audit
MI : Manifestation d'Intérêt
N/A : Non Applicable
ORD : Organe de Règlement des Différends
PI : Prestation Intellectuelle
PPM : Plan de Passation des Marchés Publics
PRM : Personne Responsable des Marchés
TDR : Termes de Référence
TTC : Toutes Taxes Comprises
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la Mairie de KOMTOEGA a été marquée par la passation de **35 marchés publics** pour un montant global de **113 144 238 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics d'une valeur globale de 26 585 444 FCFA**, soit un taux de représentativité de **11,42 %** en termes de volume des marchés et **23,5 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	35	113 144 238	04	26 585 444	11,42	23,5

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le
Maire de la Commune de KOMTOEGA**

A

**Monsieur le
Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 33% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>La majorité (86%) des marchés communiqués par l'autorité contractante a été passée selon des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, DCNF, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>« environ 07 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 16 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, aucune anomalie n'a été relevée</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect d'un (01) délais. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observation

Sur la base des entretiens réalisés à la Mairie de Komtoéga, la mission a relevé que le poste de la PRM est occupé par la Secrétaire Général de ladite Mairie. Cette dernière occupe en effet ce poste par défaut en entendant que la Commune recrute une PRM. En conséquence, la mission a donc noté que le poste de la PRM est occupé par une personne qui ne dispose pas d'acte de nomination.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de régulariser cette situation.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Une faiblesse dans le stockage des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes... ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la Mairie de KOMTOEGA tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM. Il n'y a pas de preuve de réunion relative au suivi des processus de la commande

publique, ni la tenue d'un fichier des marchés. Cependant, nous relevons l'existence d'un registre qui ne nous renseigne pas sur l'exhaustivité des offres reçues sous revue. Aussi, ce registre est tenu avec des sauts de pages. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

- ✓ Sur l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a enregistré aucune preuve de transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM à la structure chargée du contrôle
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- L'archivage électronique des pièces liées aux marchés ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- La tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- L'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 33%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence (cf. marché 4)
- Courrier déchargé des convocations avec les membres et observateurs (cf. 4) ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (cf. marché 4)
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM (cf. marchés 4) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) (N/A pour DC) (cf. marché 4) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (cf. marché 1 à 4) ;
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'Autorité Contractante ;
- Décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

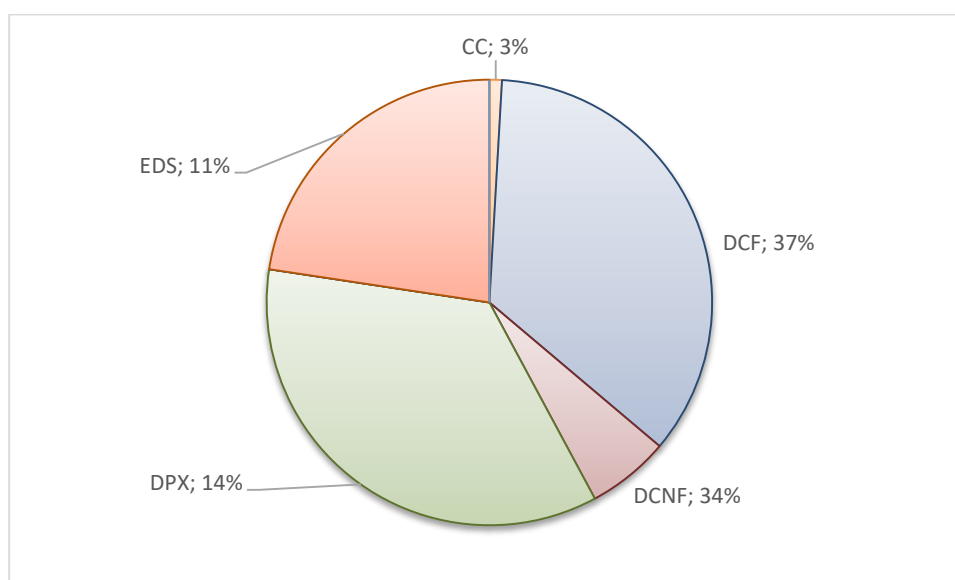
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	13	37
CC	1	3
EDS	4	11
DCNF	12	34
DPX	5	14
Total	35	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a utilisé des procédures peu ou non compétitives pour passer 86% de ses marchés publics. Les 14% restants sont passés par la DPX.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	1	14 481 474
DC	2	10 206 470
EDS	1	1 897 500
Total sélectionné	4	26 585 444
Total communiqué	35	113 144 238
%	11,42	23,49

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur quatre **(04) marchés** d'une valeur globale de **26 585 444FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées sur les différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

RI à R8

Observations

La mission a relevé :

- L'absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393. En effet, la session relative à la réunion du comité se tient, mais n'est pas assorti d'un rapport relatif à leur avis ;
- L'absence de la preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;
- L'absence des preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393. En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM).

b- Préparation du marché

R9 à R11

Rien à signaler

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances suivantes :

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans le cadre des procédures allégées non clairement établi en violation de l'article 72 du décret 2017-049;
- Absence d'un représentant du service bénéficiaire à l'examen des offres des soumissionnaires pour les demandes de cotation contrairement aux dispositions de l'article 72 du décret 2017_049

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- Respecter la composition du comité restreint pour les procédures allégées ;
- la transparence dans la conduite des travaux de passation des marchés.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Rien à signaler

f- Présentation des offres

R49 à R53

Observation

La mission relève une absence d'acte d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité le dossier d'offre du marché 3 (Art 94 du décret 2017_049)

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la prise en compte dans la présentation des offres, d'un acte d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé une défaillance dans la tenue du registre ou liste des offres réceptionnées. Ce qui ne permet pas de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception de toutes les offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, les offres des marchés (1 & 2) de l'échantillon ne sont pas inscrites dans le registre d'enregistrement des offres réceptionnées.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence de mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Les PV d'ouverture au titre de l'exercice sous revue ne précisent pas généralement la mention de la lecture à haute voix et en un seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés contrairement aux dispositions de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID
- Les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires ne sont pas paraphées par les membres de la commission et cela en violation de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures. Celles-ci devront être transcrites de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau de la signature et de l'approbation des contrats de marchés soumis à son appréciation.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observation

La mission a constaté que le visa du Contrôleur Financier sur le mandat de paiement relatif au Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2018/00018 est matérialisé uniquement par un cachet (pas de paraphe, pas de signature contrairement aux autres mandats qui ont fait l'objet de visa). Selon les explications de l'Agent comptable, seule la copie à transmettre au trésor fait l'objet de signature du contrôleur financier.

Recommandation

La mission recommande à l'organe de contrôle d'apposer sa signature après avis favorable sur toutes les copies des mandats de paiements relatif à un marché passé.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre spécifique

Conformément aux dispositions en vigueur (l'arrête n°2017/389/MINEFID/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et délégation de service public), la mission relève un dépassement de 29 jours sur le délai de traitement et de publication de la DPx par la DG-CMEF et transmission de l'avis (marché 4). Il a duré 32 jours pour une norme de 3 jours. En effet, la DPx a été transmise à la DR-CMEF le 01/02/2019 et sa publication a été faite le 05/03/2019 soit un dépassement de 29 jours par rapport à la norme

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC d'effectuer un meilleur suivi du cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux de construction de deux (02) salles de classe au lycée départemental de Komtoèga	14 481 474	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ et n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Non applicable. L'autorité contractante n'a enregistrée aucune plainte au titre de l'année 2019.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
1	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/0001	10/05/2019	L N°2019-01/CKTG/SG/PRM	Achat de carburant au profit de la mairie et des CSPS de la commune de Komtoèga.	ED	F	BN	N°00036520 F	SODHYFA S.A.	1 897 500
2	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/0002	10/05/2019	L N°2019-02/CKTG/SG/PRM	Achat de gaz butane au profit des CSPS de la commune de Komtoèga..	ED	F	BN	N°00036520 F	SODHYFA S.A.	720 000
3	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0003	21/05/2019	L N°2019-03/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'huile de consommation au profit des écoles primaires et préscolaires de la CEB de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00090742 Y	PRINCE PRESTATION ET COMMERCE INTERNATIONALE	4 500 000
4	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0004	06/08/2019	L N°2019-04/CKTG/SG/PRM	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de la commune de Komtoèga	DC	F	BN	N°00063061 K	Entreprise Commerciale ZODO	8 838 770
5	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0005	21/05/2019	L N°2019-05/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'équipements de salles de classe au profit du lycée départemental de Komtoèga	DC	F	BN	N°00060727 Y	Etablissement YENNEGA	3 997 500
6	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/0006	04/10/2019	L N°2019-06/CKTG/SG/PRM	Achat et livraison sur sites de vivres scolaires au profit des écoles de la commune Komtoèga.	ED	F	BN	N°00021231 H	UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE RIZ DU BURKINA (UNPR-B)	21 969 750

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
7	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0007	04/12/2019	L N°2019-07/CKTG/SG/PRM	Acquisition de valeurs inactives au profit de la mairie de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00061033 L	CERCAD	1 293 000
8	Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2019/0009	03/06/2019	L N°2019-01/RCES/PBLG/CKTG/SG/	Travaux de construction de deux (02) salles de classe au lycée départemental de Komtoèga	DP	T	BN	N°00065789 V	WEND YAM	14 481 474
9	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0010	12/07/2019	L N°2019-09/CKTG/SG/PRM	Acquisition de fournitures spécifiques au profit des écoles de la commune de Komtoèga	DC	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	1 367 700
10	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/0011	07/06/2019	L N°2019-10/CKTG/SG/PRM	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie et des CSPS de la commune de Komtoèga	DCNF	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	579 420
11	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0012	07/06/2019	L N°2019-11/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'autres fournitures au profit de la mairie de la commune de Komtoèga	DCNF	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	400 000
12	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/0013	04/10/2019	L N°2019-12/CKTG/SG/PRM	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit des CSPS de la commune de Komtoèga.	DCNF	F	BN	N°00054332 P	Etablissement SECRETARIAT LA GRACE	677 500

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
13	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00014	06/11/2019	L N°2019-13/CKTG/SG/PRM	Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS de la commune de Komtoèga.	DCNF	F	BN	N°00037086 G	ENTREPRISE GALBANE KIBSA	999 500
14	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00015	06/11/2019	L N°2019-14/CKTG/SG/PRM	Acquisition de petit matériels médico-techniques et de protection au profit des CSPS de la commune de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00037086 G	ENTREPRISE GALBANE KIBSA	1 042 500
15	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00016	06/11/2019	L N°2019-15/CKTG/SG/PRM	Acquisition des imprimés spécifiques au profit des CSPS de la commune de Komtoèga..	DCNF	F	BN	N°00037086 G	ENTREPRISE GALBANE KIBSA	639 360
16	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00017	06/11/2019	L N°2019-16/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'autres sources d'énergie au profit des CSPS de la commune de Komtoèga	DCNF	F	BN	N°00037086 G	ENTREPRISE GALBANE KIBSA	375 000
17	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00018	04/10/2019	L N°2019-17/CKTG/SG/PRM	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00045174 H	Etablissement J &P COMMERCE	4 000 000
18	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00019	26/11/219	L N°2019-18/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'autres matériels et outillages au profit de la mairie de Komtpèga.	DC	F	BN	N°00093383 T	ADOMA PLUS SERVICES	5 235 000

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
19	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00020	04/10/2019	L N°2019-19/CKTG/SG/PRM	Aquisition de fourniture de bureau au profit de la mairie de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	1 499 715
20	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00021	06/11/2019	L N°2019-20/CKTG/SG/PRM	Aquisition d'autres fournitures au profit de la mairie de Komtoèga	DC	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	1 249 600
21	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00022	06/11/2019	L N°2019-21/CKTG/SG/PRM	Acquisition de petit matérielss et outillages et de protection au profit de la mairie de Komtoèga	DCNF	F	BN	N°00024386 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	499 650
22	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00023	23/10/2019	L N°2019-22/CKTG/SG/PRM	Acquisition de cartes prépayées au profit du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Komtoèga	DCNF	F	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	460 000
23	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00024	23/10/2019	L N°2019-23/CKTG/SG/PRM	Nettoyage des bureaux de la mairie de Komtoèga	DCNF	SC	BN	N°00002438 6 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	210 000
24	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00025	07/11/2019	L N°2019-24/CKTG/SG/PRM	Acquisition d'équipements de salles de classe au profit de la commune de Komtoèga.	DC	F	BN	N°00110339 N	HAPPINESS	2 025 000
25	Marché N°CO-KTG/04/02/07/00/2019/00026	22/07/2019	L N°2019-25/CKTG/SG/PRM	Suivi - contrôle des travaux de construction de deux (02) salles de classe au lycée	CC	PI	BN	N°00031956 V	KORO Oumarou	1 025 000

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
				départemental et d'une salle (01) salle de classe au CEG Communal de Komtoèga						
26	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00027	06/11/2019	L N°2019-26/CKTG/SG/PRM	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie de Komtoèga	DC	F	BN	N°00093383 T	PRINCE PRESTATION ET COMMERCE INTERNATIONALE	3 340 010
27	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00028	07/11/2019	L N°2019-27/CKTG/SG/PRM	Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la mairie de Komtoèga	DCNF	SC	BN	N°00045910 H	KERE SAIDOU/EKSAF	799 500
28	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00029	07/11/2019	L N°2019-28/CKTG/SG/PRM	Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la mairie de Komtoèga	DCNF	SC	BN	N°00045910 H	KERE SAIDOU/EKSAF	494 500
29	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00030	06/11/2019	L N°2019-29/CKTG/SG/PRM	Entretien et réparation de l'ambulance de marque MITSUBISHI immatriculée 11 AA 5694 IT au profit des CSPS de la commune de Komtoèga.	DCNF	SC	BN	N°00045910 H	KERE SAIDOU/EKSAF	639 800
30	Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2019/00031	05/12/2019	L N°2019-02/CKTG/SG/PRM	Travaux de réfection du dispensaire de Komtoèga -centre (lot 3) .	DP	T	BN	N°00037225 S	Etablissement SINZOUGA ISSAKA (E.S.I)	5 087 834

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
31	Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2019/00032	02/12/2019	L N°2019-02/RCES/PBLG/CKTG/SG	Travaux de construction d'une (01) salle de classe au CEG de Komtoèga (lot 1).	DP	T	BN	N°00003631 B	E.ZO.F	6 128 928
32	Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2019/00033	27/11/2019	L N°2019-02/RCES/PBLG/CKTG/SG	Travaux de réfection de trois (03) salles de classe à l'école de Langagho dans la commune de Komtoèga.(lot 2)	DP	T	BN	N°00117156 X	BA.CO.S SARL	5 170 727
33	Marché N°CO-KTG/04/01/02/00/2019/00034	20/11/2019	L N°2019-03/RCES/PBLG/CKTG/SG	Acquisition dde cinq (05) motoscylettes au profit des CSPS de la commune de Komtoèga.	DP	F	BN	N°00096115 C	EXCEM SARL	9 000 000
34	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/00035	26/11/2019	L N°2019-30/CKTG/SG/PRM	Achat de carburant au profit de la mairie de Komtoèga.	ED	F	BN	N°00036520 F	SODHYFA S.A.	1 000 000
35	Marché N°CO-KTG/04/03/04/00/2019/00036	06/12/2019	L N°2019-31/CKTG/SG/PRM	Pauses café et déjeuner des participations aux formations de la commune de Komtoèga	DC	SC	BN	N°00010958 N	ALBERT SERVICES	1 500 000

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Reference de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant [5]
1	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00004	06/08/2019	L N°2019-04/CKTG/SG/PRM	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de la commune de Komtoèga	DC	F	BN	N°00063061 K	Entreprise Commerciale ZODOO	8 838 770
2	Marché N°CO-KTG/04/01/04/00/2019/00010	12/07/2019	L N°2019-09/CKTG/SG/PRM	Acquisition de fournitures spécifiques au profit des écoles de la commune de Komtoèga	DC	F	BN	N°000024386 P	Etablissement MULTI-SERVICES WEND-BENEDO	1 367 700
3	Marché N°CO-KTG/04/01/09/00/2019/00001	10/05/2019	L N°2019-01/CKTG/SG/PRM	Achat de carburant au profit de la mairie et des CSPS de la commune de Komtoèga.	ED	F	BN	N°00036520 F	SODHYFA S.A.	1 897 500
4	Marché N°CO-KTG/04/03/02/00/2019/00009	03/06/2019	L N°2019-01/RCES/PBLG/CKTG/SG/	Travaux de construction de deux (02) salles de classe au lycée départemental de Komtoèga	DP	T	BN	N°00065789 V	WEND YAM	14 481 474

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu	Total attendu	% d'incomplétude
		DC	DC	EDS	DPX	(b)	(a)	(1-b/a)
N° dans l'échantillon=====>		DC	DC	EDS	DPX			
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires					0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori					0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					0	1	100%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	3	6	50%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	0	N/A	0	0	1	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	N/A	1	3	3	0%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	N/A	1	3	3	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	N/A	1	3	3	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	N/A	1	3	3	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	N/A	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	3	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	1	N/A	1	N/A	2	2	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N/A	N/A	N/A	0	0	4	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N/A	N/A	N/A	0	0	4	100%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	0	0	0	1	4	75%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
SOUS TOTAL =====>		13	11	7	20	51	69	26%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	0	N/A	N/A	0	2	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	1	1	N/A	N/A	2	2	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		1	1	0	0	2	4	50%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures								
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%

Groupement SYNEX - CMC

67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0	0	0	0	0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	0	0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	4	100%
	TOTAL =====>	14	12	7	20	56	83	33%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit de la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liés à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vue photographique



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées




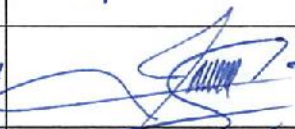

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : MAIRIE DE KOMTOEGA

Date : 30/11/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	YODA Halidou	Mairie de Komtoëga	Maire	corako16@gmail.com 70 28 29 98	
2	SONGNE Yahaya	Mairie/KTG	2ème Adjoint au maire	70 30 23 10	
3	KABDAO GO Moubassinou	Mairie de Komtoëga	Conseiller	70 35 01 64	
4	BARRY Sambo	Mairie de Komtoëga	Conseiller	70 51 59 13	4
5	PALE Djekpalaté Michel	Mairie de Komtoëga	Comptable	djekpalate@gmail.com 70 26 24 03 / 76 23 23 45	
6	TIEMTORE ABDOL KAD	SYNEX-CMC	Auditeur	76 58 73 08 / 73 12 62 72	
7					